

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des rencontres du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Nominations

Lors des trois (3) dernières séances du conseil d'administration, plusieurs nominations ont été entérinées :

- M^{me} Lyne Roberge au poste de directrice adjointe au continuum santé et bien-être en déficience physique;
- M. Éric Tremblay au poste de directeur adjoint au continuum jeunes en difficulté (13-18 ans) et santé mentale jeunesse;
- M. Dave Fillion au poste de directeur adjoint des services sociaux généraux et dépendance.

Adoption du Plan d'organisation 2018-2021 du CIUSSS MCQ

Lors de la séance spéciale du 8 mai dernier, le conseil d'administration a adopté le tout premier plan d'organisation du CIUSSS MCQ, et ce, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). Celui-ci a été adopté suite à une consultation auprès de l'ensemble des instances de l'établissement, dont les départements médicaux, le Conseil multidisciplinaire ainsi que les usagers ressources.

Le plan d'organisation, qui est disponible sur le site Internet, et ce, sous réserve de l'approbation du ministre de la Santé et des Services sociaux, constitue un outil d'information des plus précieux pour tous les intervenants, les gestionnaires, les médecins ainsi que pour la population puisqu'il permet d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation.

On y retrouve, notamment, une présentation sommaire de l'établissement, un portrait

populationnel, les instances et les comités ainsi que les organigrammes de chacune des directions, en plus d'un descriptif de chaque service.

Adoption du calendrier 2018-2019 des séances publiques du conseil d'administration

Le calendrier publié sur le site Internet de l'établissement indique les dates auxquelles le conseil d'administration se réunira au cours de l'année 2018-2019. Sept (7) séances régulières sont prévues entre octobre 2018 et juin 2019. De plus, trois (3) séances publiques d'information sont également prévues en octobre 2018.

Les séances du conseil d'administration ont lieu à différents endroits en Mauricie et au Centre-du-Québec. L'heure et le lieu de chaque séance sont précisés sur l'avis de convocation publié sur le site Internet et affiché dans l'établissement une semaine avant la séance, à des endroits visibles et accessibles au public.

Adoption du Plan annuel 2018-2019

Dans le cadre des obligations qui lui incombent, l'établissement doit se doter d'un plan annuel qui assure une contribution à l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2015-2020 du MSSS ainsi qu'aux fondements de l'organisation, notamment, le Vrai Nord et ses quatre dimensions de performance : qualité de nos services, accessibilité aux services, optimisation de nos ressources et mieux-être des intervenants.

Les quatre (4) priorités du Plan annuel 2018-2019 du CIUSSS MCQ sont :

1. Capital humain en santé et en sécurité afin d'assurer sa disponibilité;
2. Accès aux soins et services de proximité;
3. Trajectoires de soins et de services performantes;
4. Missions universitaires au service de l'usager.

Le Plan annuel a été présenté au conseil d'administration au terme d'une démarche impliquant l'ensemble des instances de l'établissement ainsi que de plusieurs partenaires.

Le président du conseil d'administration, M. Richard Desrochers, félicite le travail de l'équipe de la planification, de la performance et de l'amélioration continue de la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique pour leur travail colossal concernant ce dossier.

Adoption du Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du CIUSSS MCQ et protection contre les représailles

Suite à l'adoption de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics adoptée par le gouvernement du Québec en 2016, chaque établissement doit mettre en place un règlement, nommer un responsable du suivi des divulgations, établir une procédure de divulgation, collaborer aux enquêtes et faire une reddition de comptes dans le rapport annuel de l'établissement ainsi qu'auprès du Protecteur du citoyen.

Le conseil d'administration a donc adopté, le 15 mai dernier, le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du CIUSSS MCQ et protection contre les représailles qui a comme objectifs de :

- Faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard du CIUSSS MCQ;

- Établir un régime général de protection contre les représailles;
- Établir le processus de reddition de comptes selon les critères et le format établis par la Loi.

Octroi des privilèges aux médecins spécialistes

En lien avec la modification de certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux, l'ensemble des établissements de la province devaient procéder au renouvellement des privilèges des médecins spécialistes (incluant les dentistes) au plus tard le 10 mai 2018.

Ainsi, l'ensemble des privilèges des médecins spécialistes, dont les dentistes, ont été octroyés lors de la séance spéciale du conseil d'administration qui s'est tenue le 8 mai dernier.

Pour les médecins omnipraticiens, le même processus s'effectuera ultérieurement selon les directives du MSSS.

Prochaine séance publique du CA : le 14 juin 2018 à Nicolet

L'heure et le lieu seront précisés sur l'avis de convocation qui sera publié 7 jours avant la séance.